

Procès-verbal de la Commission Électorale **Réunion du 29 octobre 2013 – 13 heures**

- ✓ Présents : Florence Vanderstichelen, Maxime Lahou, Olivier Pereira, Jean-François van Drooghenbroeck, Nathalie Gundermann, Mehdi Dumoulin, Bernard de Grove, Élodie Souplit, Axelle Muller.
- ✓ Excusés : /

1. Composition de la commission électorale

- Florence Vanderstichelen, responsable du Service d'aide, en tant que représentante du Vice-Recteur. Elle sera *la présidente de la commission électorale* pour cette année.
- Maxime Lahou –site de Mons, en tant que représentant de l'administration des affaires étudiantes.
 - Suppléants : Véronique Eeckhoudt, Guy de Beusscher.
- Jean-François van Drooghenbroeck, professeur.
- Olivier Pereira, professeur.
 - Suppléant : David Renders.
- Nathalie Gundermann, conseillère facultaire PSP, elle sera *la vice-présidente de la commission électorale* cette année.
- Mehdi Dumoulin, conseiller AGL.
- Bernard de Grove, conseiller AGL et facultaire FSP.
- Elodie Souplit, conseillère AGL.
 - Suppléant : Axelle Muller, conseillère AGL et facultaire FSM.
- Marie-Sarah Delefosse, permanente AGL pour le soutien administratif.

La commission est au complet, elle peut donc valablement siéger.

2. Lecture des recommandations et suivis

En annexe : synthèse des recommandations, note de l'AGL sur les élections électronique, note de l'AGL sur la parité.

- Recommandation : Étudier la possibilité du vote en ligne exclusif, même le jour du vote "public en rue".

Le conseil AGL a approuvé une note proposant une réflexion sur la mise en place des élections électroniques dès cette année 2013-2014. Nathalie G. présente cette note.

La commission électorale approuve la proposition d'élections électroniques exclusives. Elle souhaite cependant qu'au moins un jour de vote « en rue » soit conservé, par le biais de bureaux électroniques par exemple. Elle souligne la nécessité de conserver ce canal de communication et de visibilité, que sont les journées de votes « en rue ». De plus, elle proposera dans le calendrier des élections un jour creux entre la fin des élections et le dépouillement, afin que les électeurs puissent signaler tous problèmes qu'ils pourraient constater sur les valves.

➤ **Recommandation : Motiver les sites beaucoup plus tôt et assurer un suivi plus régulier.**
La commission fait sienne cette recommandation. Elle charge la permanente d'organiser, en collaboration avec le vice-président multisite de l'AGL, une réunion par site entre une délégation de la commission et les représentants de chaque site dès le mois de novembre.

➤ **Recommandation : Introduire la réflexion sur la Parité**

En avril 2012, le conseil AGL a voté une note prescrivant des mesures pour instaurer la parité au sein de son conseil. Deux mesures phares ont été proposées :

- a. Demande d'une représentation des genres à 50% avec une marge de 10% sur les listes. Diminution du seuil minimal à 1/3 pour les listes de 10 personnes ou moins.
- b. Instauration d'un système de tirette pour 20% des candidats, en début ou en fin de listes.

Le conseil AGL demandait que ces modifications soient intégrées au règlement électoral pour les trois années à venir (2013-2014-2015). L'année dernière (2012-2013), la commission électorale avait pris le parti de n'en faire qu'une forte recommandation.

Après réflexion, les membres de la commission électorale décident que cette année encore ces mesures en faveur de la parité seront des recommandations et non des obligations. Ce choix est motivé par le fait que cette année, l'AGL ne connaît pas de problèmes de parité. De plus, les membres s'accordent sur le fait que l'engagement étudiant prime, la parité ne devrait donc pas être la base de construction d'une liste.

➤ Le temps de la réunion étant écoulé, les autres recommandations seront analysées lors de la prochaine réunion.

3. Agenda des élections et des réunions

Ce point est reporté lors de la prochaine réunion. La prochaine réunion aura lieu le 12 novembre à 12h45. La suivante est fixée au 10 décembre à 12h45.

4. Suivis :

- **Élections électroniques :** le règlement électoral doit être modifié afin de supprimer toute allusion au vote papier et d'organiser le « tout électronique ». L'AGL se penche sur le règlement électoral. Elle proposera une version à la commission électorale ensuite.
- Les premiers contacts avec Bluekrypt doivent avoir lieu début novembre, afin d'organiser au mieux les élections électroniques. Mehdi Dumoulin prendra ce premier contact.
- La CGEE sera invitée lors de la prochaine réunion afin d'intégrer au mieux les étudiants étrangers dans le processus électoral.



Assemblée Générale des Etudiants de Louvain
– Rue des Wallons, 67, 1348 Louvain-la-Neuve – 010/450.888 – www.aglouvain.be –